Jour J-125

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Basculement du Budget des moyens au Budget-Programme

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

30/08/2019

P2

Axe Adzopé – Yakassé-Attobrou

Quand la nouvelle route désenclave et ouvre la voie au développement

P5

ENQUÊTE EXPRESS / VÉHICULES D'OCCASION / UN AN APRÈS LA MESURE DE LIMITATION D'ÂGE

De nombreux parcs autos ferment

Des revendeurs crient leur misère

P2

Industrie automobile

Une usine d'assemblage de Toyota bientôt en Côte d'Ivoire

P6

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Une étude révèle: «61,7% des filles en Côte d'Ivoire ont déjà pratiqué l'avortement»

Le Cndh pour l'avortement médicalisé et sécurisé

Promotion de l'investissement privé en Côte d'Ivoire

Gon Coulibaly rassure les opérateurs japonais

Au cours d'un panel, hier, dans le cadre de la Ticad 7, le Premier ministre ivoirien a encouragé les entreprises japonaises à s'implanter dans son pays qui présente des conditions favorables.

Au deuxième jour de la 7e Conférence internationale de Tokyo qui se tient du 28 au 30 août, plusieurs panels de haut niveau ont eu lieu, hier, dans différentes salles du Centre national de conférences de Yokohama.

«Dialogue d'affaires privé-public » est le thème de la plénière 3 à laquelle ont pris part le Premier ministre du Japon, Shinzo Abe ; des Chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique dont le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. Il s'est agi, au cours de cette session, de partager les attentes de création de relations commerciales entre le Japon et l'Afrique. Occasion pour le chef de la délégation ivoirienne au Japon de partager avec les dirigeants africains et les responsables d'entreprises japonaises les performances réalisées par son pays, la Côte d'Ivoire, en matière de croissance économique et d'amélioration du climat des affaires, au cours de cette dernière décennie. Selon le Premier ministre, ces performances ont pu être réalisées grâce à des réformes, à l'amélioration de l'environnement des affaires, à la stabilité politique et à la sécurité intérieure retrouvée. Promettant de renforcer tous ces paramètres de performance.

Le Premier ministre Gon Coulibaly a présenté les atouts de la Côte d'Ivoire. (PHOTOS:PRIMATURE)

«…Cette stabilité politique et cette sécurité intérieure, qui restent les paramètres les plus importants pour l'implantation d'entreprises étrangères en Afrique, continueront de se renforcer en Côte d'Ivoire…Votre investissement en Afrique vous procurera non seulement une rentabilité nettement supérieure à la moyenne mondiale, mais contribuera surtout au développement industriel du continent africain et à la création de millions d'emplois stables et décents, notamment pour les jeunes qui représentent plus de 70% de nos populations. Je voudrais vous assurer que les conditions sont plus que jamais réunies pour votre implantation réussie sur le continent africain, en particulier en Côte d'Ivoire », a-t-il exhorté.

De plus, au regard des atouts de la Côte d'Ivoire, le chef du gouvernement nourrit l'espoir que le nombre d'entreprises japonaises installées en Côte d'Ivoire, en nette croissance depuis la Ticad 6, va augmenter, avec *«le cadre particulier de coopération mis en place avec le gouvernement japonais, notamment la création du Japan desk au Centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire et la signature prochaine de l'accord de protection des investissements entre la Côte d'Ivoire et le Japon »*.

Pour sa part, le secteur privé japonais dont la coopération avec des pays africains a donné des résultats assez positifs, à en croire le Premier ministre japonais, Shinzo Abe et au dire du président du patronat japonais, Satoshi Ozawa (président du Comité d'Afrique Sub-saharienne), a réitéré son engagement à s'investir davantage pour contribuer au développement du continent africain■

GERMAINE BONI
Envoyée spéciale
à Yokohama, au Japon

Industrie automobile

Une usine d'assemblage de Toyota bientôt en Côte d'Ivoire

Bonne moisson pour la délégation ivoirienne conduite par le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, à la Ticad 7, à Yokohama, au Japon.

Hier, dans l'après-midi, au Royal Park Hotel de Yokohama, la joie et l'émotion transparaissaient sur le visage du Chef du gouvernement ivoirien et de ses collaborateurs qui l'accompagnent au Japon. Ils ont réalisé une belle moisson, en marge de la 7e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 7). En effet, entre la Côte d'Ivoire et le groupe Toyota Tsusho Corporation, un accord portant création d'une usine d'assemblage automobile a été signé.

A terme, de cette usine, sortiront des véhicules "made in Côte d'Ivoire". Leur joie est d'autant plus grande et justifiée que l'implantation de cette usine fait de la Côte d'Ivoire le troisième pays africain, après l'Afrique du Sud et l'Egypte, et le premier pays francophone à installer sur son sol une unité de ce groupe d'origine japonaise. *«Nous voulons, au nom du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, dire notre joie d'assister à la signature de cet accord.*

En marge de la Ticad 7, nous venons de poser un acte fort qui aboutira, demain, à la création d'un écosystème qui nous permettra de fabriquer les pièces de véhicules et des véhicules. Ce qui nous permettra aussi de créer des emplois décents pour nos jeunes. Je voudrais féliciter l'ensemble du gouvernement et particulièrement le ministre des Transports», a souligné le Premier ministre. Promettant à l'autre partie signataire que *«tous les engagements du gouvernement inscrits dans cet accord seront tenus »*.

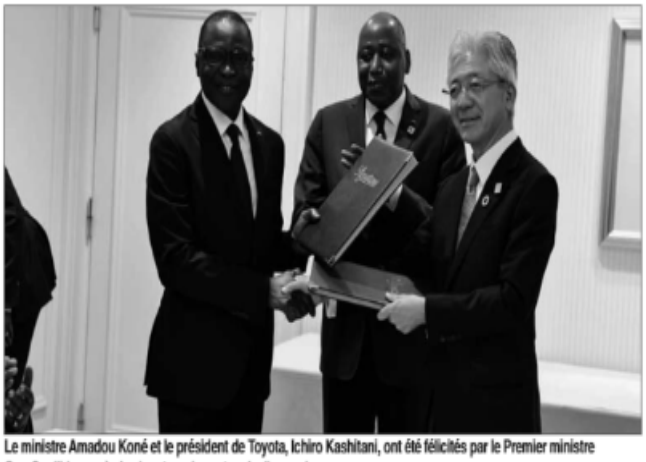

Le ministre Amadou Koné et le président de Toyota, Ichiro Kashitani, ont été félicités par le Premier ministre Gon Coulibaly après la signature du protocole d'accord.

Selon le ministre des Transports, Amadou Koné, l'acteur principal de ce mariage, «cet accord va amorcer la réalisation d'une usine de montage de véhicules Toyota en Côte d'Ivoire qui va couvrir toute la sous-région. Il s'agit d'un partenariat sur une longue durée. On commence par un montage léger, puis nous allons faire monter le mercure et atteindre la construction et la production de véhicules made in Côte d'Ivoire », a-t-il affirmé. Et de poursuivre: *«A travers l'implantation de cette usine, nous entendons faire de la Côte d'Ivoire un hub de l'industrie automobile pour la sous-région»*.

Après six mois de discussions, le dénouement est heureux et profitable pour les deux parties qui se sont engagées à accélérer le processus d'implantation et à entamer le projet «avant la fin de l'année en cours ». C'est pourquoi, «dès la semaine prochaine, une délégation des dirigeants de Toyota se rendra à Abidjan où un comité de pilotage du projet sera mis en place pour conduire le processus », annonce le ministre Amadou Koné.

«La Côte d'Ivoire est véritablement aux portes du paradis», comme le dit un rapport de la Banque mondiale et fait l'objet d'attraction chez des opérateurs économiques. Ceci est la conséquence, dit le ministre Amadou Koné, des bons résultats acquis au niveau sécuritaire, de la démocratie, de la stabilité politique, créant un environnement des affaires stable, en plus des réformes institutionnelles.

Les performances dans le secteur de la vente d'automobiles ont contribué, à en croire Amadou Koné, à séduire le groupe Toyota Tsusho.

Le président de ce groupe industriel, Ichiro Kashitani, s'est félicité de la signature de cet accord. Un acte qu'il qualifie d'«historique», l'amenant à prendre trois engagements devant le Premier ministre et les membres de la délégation qui l'accompagne. *«Nous allons répondre aux besoins des clients, transférer la technologie, développer et former des ressources humaines. C'est le début de notre collaboration dans ce secteur parce qu'en définitive, nous voulons contribuer au développement de votre pays »*, a-t-il conclu■

G. BONI

Axe Adzopé – Yakassé-Attobrou

Quand la nouvelle route désenclave et ouvre la voie au développement

Le Chef de l'État a officiellement mis en service, le 3 août, la nouvelle route reliant les départements d'Adzopé et de Yakassé-Attobrou. Une route que les populations locales attendaient depuis plusieurs décennies. Comment impacte-t-elle localement le développement socio-économique ?

Les routes construites ou simplement réhabilitées. La Côte d'Ivoire a réalisé, ces dernières années, un grand nombre de travaux dans ce domaine. S'il n'est plus besoin de démontrer l'importance d'une voie bitumée, il y en a tout de même qui donne du sens à l'idée que la route précède le développement. L'axe Adzopé-Yakassé-Attobrou, qui vient d'être construit, en fait partie.

C'est avec fierté que le Chef de l'État entouré de sa délégation a inauguré la nouvelle route reliant les départements d'Adzopé et de Yakassé-Attobrou. (PH : PORO DIAGNOGO)

Merci au Chef de l'État !

C'est la dernière infrastructure routière en date inaugurée officiellement par les autorités ivoiriennes. Et c'est le Président de la République, en personne, qui l'a officiellement mise en service. C'était le samedi 3 août, au cours d'une grande cérémonie qui a enregistré la participation de plusieurs membres du gouvernement et des plus hautes autorités régionales et locales, ainsi que les populations de La Mé. Toutes les forces vives de cette région et particulièrement celles de Yakassé-Attobrou étaient venues, en grand nombre, traduire leur reconnaissance au Président Alassane Ouattara. Car, faut-il le dire, cette route revêt une grande importance pour elles. Puisqu'elle désenclave totalement Yakassé-Attobrou.

En effet, cette localité, peuplée d'environ 72 000 âmes, était jusque-là reliée à Adzopé, chef-lieu de la région, par une piste difficilement praticable à cause du relief accidenté rendant ipso facto pénible le voyage, comme le décrit, un brin taquin, le président du Conseil régional de la Mé, Patrick Achi : « *avant, lorsqu'on voulait rallier Adzopé et Yakassé, on mettait des heures et, en général, on arrivait soit poussiéreux soit boueux, ça dépend des saisons. Mais heureusement, ces années de calvaire sont loin derrière nous* ». Grâce à la nouvelle route, le calvaire vécu par les voyageurs sur ce tronçon est effectivement derrière eux, comme en témoigne avec un ton de satisfecit le préfet du département, Kassoum Coulibaly. «*C'est depuis longtemps qu'on attendait cette route. Aujourd'hui, elle est là, et voilà que notre département qui était tout isolé est totalement désenclavé. Nous pouvons nous rendre facilement à Adzopé et même à Abidjan et revenir le même jour, sans souffrir. Aussi, mesurons-nous déjà les retombées socio-économiques de cette route. Et c'est pour cela que les populations de Yakassé-Attobrou sont très reconnaissantes au Chef de l'État et au Gouvernement* », explique-t-il.

De quatre heures à 15 minutes

Long de 25 kilomètres, l'axe Adzopé – Yakassé-Attobrou Adzopé – Yakassé-Attobrou est une route- deux fois une voie- qui a coûté environ 16 milliards de F Cfa. Financé par l'État et des partenaires au développement, il a été réalisé par l'entreprise ivoirienne La route africaine (Lra) sous la supervision de l'Agence de gestion des routes (Agerroute), maître d'ouvrage délégué, et le Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd), maître d'œuvre. Cela fait environ un an que cette route est ouverte à la circulation. Depuis sa construction, le temps de voyage entre Yakassé-Attobrou et Adzopé, à en croire les populations locales, a été divisé par 16, passant de quatre heures à environ 15 minutes. En outre, comme l'a indiqué Jérôme Atsè, un fonctionnaire rencontré à Yakassé, « *le voyage est désormais agréable* ». Toute chose qui renforce l'intensité du trafic routier et par ricochet donne de la vitalité à l'économie de la localité. Le préfet Kassoum Coulibaly confie, sans toutefois donner beaucoup de détails, que « depuis l'ouverture de la nouvelle route, des structures bancaires ainsi que plusieurs autres opérateurs économiques typiques de villes modernes se bousculent aux portes de notre cité pour s'y installer ».

Baisse du coût du transport, réduction des pertes de produits agricoles

Bérenger Yapi est un planteur d'hévéa et d'autres cultures de rente à Djangobo, un gros village de Yakassé-Attobrou. Aujourd'hui, ce dernier affirme parvenir à acheminer facilement ses produits vers Adzopé et Abidjan et sauver ainsi une partie de ses récoltes qu'il perdait, à cause de la route défectueuse. « *J'enregistrais régulièrement des pertes de produits, soit pendant le voyage soit parce que je n'arrivais pas à les acheminer vers les autres villes. Mais aujourd'hui, je n'éprouve pratiquement plus de difficultés à transporter mes produits vers Adzopé et les autres grandes villes. Le coût du transport a également baissé considérablement vu que les choses vont vite. La seule difficulté que j'ai aujourd'hui, c'est d'acheminer les produits des champs vers la ville* », raconte-il. Le coût du transport entre Yakassé et Adzopé, à en croire les personnes rencontrées, a baissé de moitié depuis l'ouverture de la route, passant de 1200 F Cfa à 600 F Cfa. Ce qui motive Narcisse N'Cho, éleveur et agriculteur à Fiassé (village de Yakassé), à se rendre régulièrement à Adzopé, pour voir sa famille. « *Ma grande famille est installée à Adzopé et je suis à Djangobo pour mes activités. Avant, j'allais les voir, en moyenne, deux fois dans le mois, mais maintenant je le fais presque toutes les semaines parce que le transport est devenu abordable et le trajet n'est plus long* », se réjouit-il. Francis Yao, lui, nous a expliqué comment cette route a sauvé sa fille aînée. « *Le mois dernier (juillet Ndlr), elle devait accoucher et il y avait des complications. On s'est débrouillé pour arriver à Yakassé et là on nous a dit qu'on devait se rendre à Adzopé. Très rapidement, nous sommes arrivés à Adzopé et ma fille qui perdait déjà beaucoup de sang a pu accoucher. S'il n'y avait pas cette route, elle et son bébé n'auraient sans doute pas été sauvés. Ça a été malheureusement le cas pour ma petite sœur, il y a quelques années* », se souvient-il.

Les denrées alimentaires plus accessibles

Du côté d'Adzopé, c'est également un sentiment de joie qui anime les uns et les autres. Étant donné que Yakassé-Attobrou, zone à fort potentiel agricole, constitue le grenier d'Adzopé et des autres villes de la région. C'est de là que provient la majeure partie des produits vivriers qui alimentent

PUBLI-REPORTAGE

Smartphones

Les S15 et S15 Pro d'Itel lancés sur le marché ivoirien avec une meilleure expérience Selfie

Les smartphones S15 et S15 Pro de la marque Itel ont été officiellement lancés sur le marché ivoirien, le samedi 24 août, à Radisson Blu Hôtel à Port-Bouet afin d'offrir la meilleure expérience selfie aux consommateurs ivoiriens.

A cette occasion, les premiers responsables de la marque en Côte d'Ivoire se sont dits heureux de la pénétration des smartphones Itel en Côte d'Ivoire avant de relever les caractéristiques de dernières technologies appliquées sur ses **S15 et S15 Pro.**

Selon Sven Niu, directeur national d'Itel Mobile, **S15 et S15 Pro** adoptent l'élégant design plein écran WATERDROP. C'est un revêtement en verre 2,5D avec une légère courbe au bord de l'écran en verre qui rend l'écran plus élégant et plus confortable pour une utilisation à une main.

S15 et S15 Pro, sont livrés avec une triple caméra AI et une double caméra pour S15. L'appareil photo principal de 8 mégapixels aide à capturer des photos claires.

Pour la caméra frontale, les deux appareils ont une résolution de 16 mégapixels et sont livrés avec différentes fonctionnalités pour assurer un selfie de bonne qualité.

Les deux appareils sont emballés avec une grosse batterie de 3 000 mAh avec Power Master, qui aide à geler les applications inactives et réduit automatiquement le surplus de cache pour économiser davantage d'énergie.

Les S15 et S15 Pro protègent la vie privée des utilisateurs, avec un système de déverrouillage du visage et le déverrouillage par empreinte digitale à 8 fonctions.

Les S15 et S15 Pro sont disponibles sur le marché dans les magasins habituels Itel.

L'axe Adzopé - Yakassé-Attobrou réalisé par une entreprise ivoirienne présente des caractéristiques rassurantes. (PH : PORO DAGNOGO.)

les marchés d'Adzopé. Sur les marchés, selon Madeleine Achou rencontrée à proximité de la Mairie, de retour du marché, le prix de ses produits a connu une légère baisse. « Je fais mon marché quotidien avec moins de 2000 F Cfa, alors qu'il me fallait souvent plus de 2500 F Cfa. En plus, on n'entend plus parler de manque de produits, parce que les camions vont les chercher sans difficultés », relate-elle. Des propos corroborés par Élise Sagou, présidente communale de la Société coopérative des femmes fortes d'Adzopé (Socofemmes), qui confirme que les femmes de sa structure sont bien approvisionnées depuis que la route a été construite. « *Nous opérons dans le vivrier. Avant, à cause des difficultés d'accès à Yakassé, on s'approvisionnait à partir de plusieurs autres villes, mais depuis l'ouverture de la route, nous recevons toutes nos commandes venant de Yakassé dans le temps. Ce qui fait qu'il y a une baisse du prix de ces denrées alimentaires* », explique-t-elle. Les transporteurs sont, eux aussi, de grands bénéficiaires de cette route. Certains effectuent quatre fois plus de voyages par jour qu'ils n'en faisaient auparavant. Aussi, vont-ils de moins en moins au garage. Pascal Achi Atsè, le secrétaire général du syndicat des transporteurs d'Adzopé, que nous avons rencontré à la gare routière de la ville, reconnaît que le trajet était très dangereux et préjudiciable aux transporteurs par le passé. « *Après chaque voyage, nous étions obligés d'aller au garage faire l'entretien des camions. En plus, on dépensait beaucoup de carburant. En tout cas, les transporteurs ont beaucoup souffert. Aujourd'hui, on peut dire que ça va* », dit-il.

En définitive, l'axe Adzopé – Yakassé-Attobrou a grandement ouvert la voie au développement de Yakassé en particulier qui se trouve désormais plus proche du chef-lieu Adzopé. Les populations et les acteurs économiques des deux départements tirent profit de cette route qu'ils attendaient depuis très longtemps ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Au moins 15 ans de vie, si elle est bien entretenue

Longue de 25 kilomètres, la nouvelle route reliant les départements d'Adzopé et de Yakassé-Attobrou a coûté environ 16 milliards de F Cfa. Sa réalisation a été cofinancée par le Trésor ivoirien, la Banque ouest-africaine de développement (Boad), la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bidc) et l'Uemoa. Il s'agit d'une chaussée deux fois une voie d'une largeur de 7,4 mètres et d'un accotement de 1,5. La structure de la chaussée est bien solide avec un revêtement de 5 cm de béton bitumineux. L'infrastructure est dotée, entre autres, de 21 dalots de section et 17 buses. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ivoirienne La route africaine (Lra), avec la mobilisation d'une dizaine d'entreprises sous-traitantes sous la supervision de l'Agence de gestion des routes (Ageroute), du Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd), maître d'œuvre, et le Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (Lbtp). D'après des techniciens de ces structures, l'infrastructure devrait durer au moins 15 ans si elle est bien entretenue. La qualité des infrastructures routières est désormais une priorité pour le gouvernement. Lors d'une visite de chantier, le ministre de l'Equipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou, précisait que « *le Premier ministre veut que tous les ouvrages que nous réalisons soient de qualité. Nous ne voulons plus d'infrastructures qui vont se dégrader au bout de deux ans. Les montants engagés sont trop importants pour que nous n'ayons pas des ouvrages de qualité* ».

4200 emplois créés

Lors de l'inauguration officielle de la route, Amédé Kouakou avait précisé également que ce projet est un modèle de développement, avec des retombées locales et un plan de gestion environnementale et sociale. À en croire le ministre, il devrait favoriser le renforcement des infrastructures socio-sportives, des structures sanitaires, éducatives et culturelles des villages impactés grâce à l'accès désormais facile à Yakassé-Attobrou. À ce jour, a-t-il précisé, on compte 4200 emplois directs et plus de 6000 emplois indirects déjà créés grâce à cette route. Sans compter son impact certain sur la productivité agricole à Yakassé-Attobrou.

F. ÉHOUMAN

Propos recueillis

La fin du calvaire pour les populations de Yakassé-Attobrou

Si le Président de la République, Alassane Ouattara, a fait de la construction d'infrastructures routières son cheval de bataille, c'est bien parce que la Côte d'Ivoire et les populations ivoiriennes en ont sérieusement besoin. La route reliant Adzopé à Yakassé-Attobrou, qui vient d'être construite et officiellement mise en service, traduit éloquemment ce besoin crucial. Les populations nous racontent le calvaire qu'elles vivaient.

Kassoum Coulibaly, préfet de Yakassé-Attobrou

"Les opérateurs économiques se bousculent à nos portes"

Quelques mois après la mise en service du tronçon, les populations de Yakassé-Attobrou ne se sentent plus isolées. Aussi, le département ressent-il déjà les retombées économiques de cette infrastructure. Il y a un véritable regain de vitalité de l'économie du département. D'importants opérateurs économiques dont des institutions bancaires se bousculent pour s'y installer et développer leurs activités.

Amonkou Akpo, maire d'Adzopé

"C'est la voie toute trouvée pour aller à Bettié"

C'est une aubaine pour le développement de toute la région. C'est la voie toute trouvée pour aller à Bettié. Et de Bettié, on va à Abengourou. C'est donc un désenclavement plutôt régional. Cela contribue à réunir les peuples de ces localités. Sans compter que désormais on arrive à sortir facilement les produits agricoles. Des agriculteurs se plaignaient du fait que leurs produits pourrissaient dans leurs champs, parce que les transporteurs ne voulaient pas y aller. J'ai pris la voie dans le temps à deux ou trois reprises. J'avoue que c'était un véritable calvaire. On ne pouvait pas rouler à plus de 50 km à l'heure. Surtout en temps pluvieux. Et ça dévalorisait la zone. Heureusement aujourd'hui, les choses changent positivement. Merci au Chef de l'État.

Michel Abbé Gbocho, planteur à Djangobo (village de Yakassé-Attobrou)

"On mange la route"

Avant, nos parents disaient-trivialement - qu'on ne mange pas goudron. Moi-même je disais cela aussi. Mais depuis que cette route a été construite, je peux dire fièrement qu'on mange goudron. Parce qu'aujourd'hui, en moins d'une heure, on arrive à acheminer nos produits agricoles vers Adzopé et les autres villes du pays. Alors qu'avant, cela nous prenait toute la journée et nous demandait beaucoup d'efforts physiques. Il fallait pousser les camions quand ils s'embourbaient en saison pluvieuse. Souvent, on ne finissait pas le trajet. En plus, le transport était à 1100 F Cfa. Mais aujourd'hui, il est à 600 F Cfa. Notre plus grande doléance en tant que planteur est que le prix du kilogramme de nos produits agricoles augmente un peu.

Mathieu Ahui Yapo, planteur à Yakassé-Attobrou

"C'est bien, mais il faut aller plus loin"

Aujourd'hui, nous n'avons plus de difficultés à rallier Adzopé. C'est bien, mais il ne faut pas s'arrêter là, il faut aller plus loin. Par exemple, refaire les routes entre les champs et les villages. Tout est foutu à ce niveau. C'est seulement avec les motos qu'on peut se rendre dans les champs, même avec les tricycles, on a des difficultés.

Denis Séka Yapo, paysan à Yakassé-Attobrou

"Sans cette voie, ma nièce serait morte"

Récemment, la fille de ma grande sœur devait accoucher. On a fait tout ce qu'on pouvait ici au village, mais on n'y arrivait pas. On l'a amenée à Yakassé-Attobrou et là on nous dit qu'on doit aller urgemment à Adzopé. En moins de 20 minutes, on y est arrivé et rapidement la fille a accouché. Les sages-femmes nous ont dit qu'elle serait décédée si on n'était pas arrivé à temps, parce qu'elle avait déjà perdu beaucoup de sang.

Pascal Achi Atsè, Secrétaire général du syndicat des transporteurs d'Adzopé

" Nous travaillons bien depuis que la route a été bitumée"

Nous travaillons dans de bonnes conditions depuis que la route a été bitumée. Nos véhicules enregistrent moins de pannes. Faut dire que le travail était très dangereux pour les chauffeurs, qui se blessaient souvent. Avant, les propriétaires de véhicules que nous sommes n'arrivions pas à avoir nos recettes. Mais aujourd'hui, tout ce cauchemar est derrière nous. Il y a même des personnes qui s'intéressent de plus en plus à l'activité. Mais il y a encore des tronçons qui doivent être bitumés, comme celui entre Achikoi et Diasson.

F. ÉHOUMAN

COMMUNIQUE

La société SAAR VIE COTE D'IVOIRE (Ex. CEA VIE) invite les assurés dont les noms suivent à contacter de toute urgence sa Direction Générale sise à **Abidjan 2 Plateaux 7ème Tranche, Carrefour Aghien** pour affaire les concernant.

LISTING ASSURES		
KRAMO YAO	BAMBA MOUSSA	KOMIA LOU ZEIBA SUZANNE
KOUASSI KOUADIO FRANCK	ACHI KOUSSO CHANTALE	AHISSAN AKA JEAN MICHEL
YEO ADAMA	KOUASSI N'ZIAN ERIC RENE	TOURE IBRAHIMA
TIA MASSIE SADIA	ANON KASSI ERIC MATHIEU	APPOUTOU DINDJI JEAN BORREL
BONI ACHI JULES	SALIMATA TRAORE	KAMAGATE MAMADOU

Info : 22 50 81 50

SAAR Assurances, un Réservoir de Sécurité

La Direction Générale

ENQUÊTE EXPRESS / VÉHICULES D'OCCASION / UN AN APRÈS LA MESURE DE LIMITATION D'ÂGE

De nombreux parcs autos ferment

Des revendeurs crient leur misère

Plus d'un an après l'entrée en vigueur (1er juillet 2018) du décret portant limitation de l'âge des véhicules d'occasion importés en Côte d'Ivoire, notre équipe de reportage a visité différents parcs automobiles, mardi 20 août 2019, dans les communes de Koumassi, Marcory et de Port-Bouët. Cela, en vue d'apprécier l'impact de cette mesure sur ce segment du marché de l'automobile près de treize mois après son opérationnalisation. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses ne vont pas bien pour les vendeurs de véhicules d'occasion, qui croupissent sous une misère qu'ils ont du mal à exprimer. C'est en tout cas ce qu'ont confié des gérants et propriétaires de parcs autos que notre équipe de reportage a rencontré dans les communes sus-mentionnées. Ils soutiennent clairement qu'avec l'application de la mesure de limitation de l'âge des véhicules d'occasion, les voitures ne se vendent plus comme par le passé. La raison, selon ces derniers, est toute simple: *«les prix des voitures de moins de 5 ans ne sont pas accessibles à tous les foyers»*.

Malek Hassan, propriétaire d'un parc auto dans la commune de Koumassi, a confié que pour acquérir un véhicule vieux de moins de 5 ans à Abidjan, il faut débourser au moins 5 millions de fcfa, là où par le passé, avec environ 3 millions de fcfa l'on pouvait s'offrir un véhicule même si la "*belle carrosserie*" n'était pas forcément au rendez-vous. A l'en croire, désormais, acheter une voiture n'est pas quelque chose qui est à la portée de tous, mais plutôt d'une certaine catégorie de la population. Une telle situation, aux yeux de Malek Hassan, "*n'est pas favorable à un bon climat des affaires*". *«La situation commerciale est au plus bas»*, a-t-il fait savoir.

Des parcs automobiles de vente de véhicules d'occasion ont formé tandis que d'autres ont entamé leur reconversion. (Ph. DR)

MOINS D'UN VÉHICULE PAR MOIS. Ludovic Yessôh, gérant d'un parc auto à Marcory, lui, parvenait à écouler aisément environ 6 véhicules par semaine avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation. *«Mais aujourd'hui, c'est à peine si 3 voitures sortent au bout de 2 mois»*, fulmine-t-il. Selon les explications qu'il avance, ses principaux clients évoluaient dans le transport en commun. Et que ces derniers ne pouvaient se permettre de dépenser plus de 3 millions de fcfa pour l'acquisition d'une seule voiture. Étant donné qu'il a affaire à des commerçants comme lui, c'est bien souvent que ces derniers, dans leurs marchandages, s'attendent à payer le prix le plus bas pour avoir le produit recherché, pourvu qu'il leur rende le service souhaité.

Notre interlocuteur, considérant le contexte actuel dans lequel les vendeurs de véhicules d'occasion évoluent, se voit obligé de croire que le décret de limitation les défavorise largement, mais vient faire la part belle aux concessionnaires. Il tire comme conséquence que leur secteur n'est plus compétitif sur le marché de l'automobile en Côte d'Ivoire.

ÇA FERME. Le parc auto "*Fohad*" sis à Port-Bouët Phare, va bientôt fermer. Le propriétaire de ce business dit vouloir se reconvertir à autre chose plutôt que de continuer d'investir à perte. Cette information a été donnée par le gérant de cet espace, Diarra Hassan, lors de notre entrevue sur son lieu de travail. Pour Diarra Hassan, il est temps de se rendre à l'évidence que si leur secteur veut survivre, il devra rallier le groupe des concessionnaires. Son point de vue est que les clients finiront tous par se tourner vers les concessionnaires qui leur offrent de nombreux avantages en termes de facilités de paiement, de garantie, etc.

S'agissant principalement des facilités de paiement, Diarra Hassan croit savoir que les concessionnaires donnent la possibilité à leurs clients d'acquérir des véhicules à crédit, souvent, avec des versements échelonnés sur plusieurs mois, voire années. Une possibilité qu'eux ne peuvent pas offrir à leurs clients, étant donné que c'est une opération qui se fait en rapport avec les banques. Et puisque la majorité de leurs clientèles n'a pas de compte en banque, il est difficile de tenter une telle aventure avec elles au risque de voir le client disparaître sans honorer ses engagements. Diarra Hassan regrette déjà que certains opérateurs du secteur qu'il connaît bien pour avoir travaillé avec eux, ont abandonné ce business pour s'adonner à autre chose, ayant très vite perçu le danger auquel les plus tenaces sont confrontés présentement.

Kouadio Kouassi, mécanicien chez "*Fohad*", a fait comprendre pour sa part que les factures d'eau et d'électricité, les loyers, les impôts ont eu raison des propriétaires de parcs autos qui n'enregistraient pratiquement plus de clients pour faire entrer des fonds. *«A cause de la nouvelle loi, ce sont plusieurs chauffeurs, gérants et propriétaires de parcs auto qui sont au chômage aujourd'hui»*, a-t-il déploré.

Chadon ABE,
Mariotte KRAMOH
(stagiaires)

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

La stratégie africaine de l'économie bleue en élaboration à Nairobi

Une bonne exploitation des ressources aquatiques et des plans d'eau est une opportunité de développement pour le continent africain. (Ph. DR)

Plusieurs experts issus de différents secteurs d'activité et de pays participent à un atelier de consultations des parties prenantes pour la formulation de la stratégie de l'économie bleu de l'Afrique les 30 et 31 août 2019 à Nairobi, au Kenya. Cette importante rencontre fait suite à la Conférence mondiale sur l'économie bleue durable qui s'est tenue à Nairobi du 26 au 28 novembre 2018. Lors des travaux, les parties prenantes vont analyser et faire des observations avant l'approbation du projet de stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique qui leur sera présenté par l'équipe d'experts commise à cette tâche.

Ces experts ont travaillé sur la base des principaux facteurs de ce secteur notamment la pêche et l'aquaculture, le changement climatique et la durabilité de l'environnement, l'énergie et les ressources minérales, les institutions et la gouvernance, les mécanismes de financement, etc., tout en intégrant le volet impact et le relèvement des défis environnementaux y afférents. L'initiative est conduite par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (Ua-Bira) en charge du département de l'économie rurale et de l'agriculture de la commission de l'Ua basé à Nairobi.

L'importance pour l'Ua de doter ses États membres d'une stratégie continentale de l'économie bleue s'apprécie à plusieurs niveaux. Selon cette institution, cette stratégie soutiendra la mise en œuvre des principaux instruments de développement de l'Ua, tels que l'Agenda 2063, le cadre politique et stratégique de réformes de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, la stratégie maritime intégrée de l'Afrique, la charte de Lomé, les objectifs de Malabo, etc., d'une part. D'autre part, elle aidera les pays africains à exploiter durablement leurs ressources naturelles, maximiser l'exploitation des potentialités aquatiques et les opportunités ainsi que les avantages économiques qui s'y rapportent.

Plusieurs thématiques seront abordées lors de cette conférence. Entre autres, la pêche, l'aquaculture, la conservation et l'écosystème aquatique durable, la navigation, le transport maritime et le commerce, les ports, la sécurité maritime, la sûreté en mer. Des questions se rapportant au tourisme côtier et maritime, au changement climatique, à la résilience, à l'environnement et à aux infrastructures seront également débattues.

Pour les acteurs du secteur, l'économie bleue est une opportunité pour accélérer le développement économique et la croissance en Afrique.

Marcello AKA,
envoyée spéciale à Nairobi

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Une étude révèle: «61,7% des filles en Côte d'Ivoire ont déjà pratiqué l'avortement»

Le Cndh pour l'avortement médicalisé et sécurisé

La problématique de l'accès aux soins complets d'avortement en Côte d'Ivoire était au centre d'un atelier qui s'est tenu hier jeudi 29 aout 2019, dans les locaux du Conseil national des droits de l'Homme (Cndh) sis à Abidjan-Cocody les II Plateaux Vallon. Organisé par le Cndh et son partenaire Engender Health représenté par M. Aboudou Nabiehoua Soro, responsable régional des plaidoyers et des partenariats, cet atelier a réuni plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme, des gestionnaires, experts et professionnels de santé. L'objectif était de permettre aux participants d'explorer la législation restrictive en la matière, d'informer les participants sur les engagements pris par la Côte d'Ivoire relativement à la santé sexuelle et reproduction et de les sensibiliser davantage à cette thématique.

Cndh, Namizata Sangaré a fait savoir que la problématique de l'accès aux soins complets d'avortement en Côte d'Ivoire interpelle tout le monde, au regard de sa pertinence, de ses enjeux sociaux, économiques et même culturels. Elle a souligné que l'avortement est en forte corrélation avec les grossesses à risques (précoces, rapprochés) principalement observées chez les adolescentes et les jeunes filles. «*Selon la dernière enquête Pma (Procréation médicalement assistée) 2020 réalisée courant 2018, 18% de la mortalité est lié aux avortements. Selon cette même enquête, 61,7% de filles ont pratiqué un avortement provoqué*», a révélé la présidente du Cndh.

La présidente du Cndh a attiré l'attention du gouvernement sur la question de l'avortement provoqué (Ph. F.S.)

Namizata Sangaré a rappelé les engagements pris par la Côte d'Ivoire en matière de santé sexuelle et reproductive pour faire face à l'avortement. En effet, le sous régionaux et internationaux à savoir le partenariat de Ouagadougou en 2011, le Family Planning 2020 en 2012 et le Protocole l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme dit Protocole de Maputo. Ce protocole a été ratifié en 2012. Il stipule que les Etats assurent le respect et la promotion des droits de la femme à la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive...Les Etats prennent toutes les mesures appropriées pour protéger les droits reproductifs des femmes, particulièrement en autorisant l'avortement médicalisé, en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la grossesse met en danger la santé mentale et physique de la mère ou la vie de la mère ou du fœtus.

Malgré les efforts du gouvernement, des avortements continuent d'être pratiqués à domicile par des avorteuses traditionnelles ou par les femmes elles-mêmes, parfois avec des plantes, des décoctions nocives, des injections douteuses, des objets qui provoquent des complications», a constaté la présidente Namizata Sangaré. Pour elle, les femmes et les adolescentes ont fréquemment recours à l'avortement à risque parce qu'elles n'ont pas accès à un avortement médicalisé et sécurisé. C'est pourquoi, elle a souhaité que l'atelier permette d'améliorer les cadres légaux et politiques sur l'avortement. Ce, à travers une proposition d'avant-projet de loi actualisée à soumettre au gouvernement, la création d'une plateforme des acteurs en faveur du plaidoyer pour les soins complets d'avortement et une proposition de guide à l'attention des personnels de santé pour les soins complets d'avortement, en attendant la loi.

Franck SOUHONE

MEURTRE À LA PAROISSE SAINTE CÉCILE DES II PLATEAUX

L'assassin présumé de la secrétaire parle

Il demande pardon à la famille de sa victime

Niamké Tchi Heiman Anderson est l'assassin présumé de dame Brou N'guessan Faustine, secrétaire de la paroisse Sainte Cécile des II Plateaux-Vallon, dans la commune de Cocody. Depuis le lundi 26 août 2019, il est écroué à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Il a été arrêté à son domicile par des éléments du Centre de coordination des opérations décisionnelles (Ccdo). Trois autres personnes impliquées dans cette affaire ont été également mises aux arrêts.

Dans une vidéo d'à peine 40 secondes vraisemblablement réalisée à la suite de son arrestation et diffusée sur les réseaux sociaux, l'assassin présumé, âgé de 32 ans, explique son crime. Il est vêtu d'un tee-shirt polo de couleur blanche aux abords noirs. «*Le samedi 10 août, j'ai quitté mon domicile à N'dotré pour aller vers l'église Sainte Cécile des II Plateaux, dans le bureau de la secrétaire. Je lui ai donné plusieurs coups avec la scie qui était dans mon sac. Elle était dans un bain de sang. Après avoir posé l'acte, j'ai recueilli le sang et je suis parti*», avoue-t-il.

Niamké Tchi Heiman Anderson a saisi l'occasion pour demander pardon à la famille de sa victime pour l'acte qu'il a posé. «*C'est un esprit démonique qui m'a poussé à le faire*», ajoute-t-il.

Franck SOUHONE

GESTION DE LA RÉSERVE DE DAHLIAFLEUR ET DU PARC NATIONAL DU BANCO

Les populations exhortées à soutenir l'Oipr

La réunion-bilan de la deuxième (2e) session conjointe des Comités de gestion locale (Cgl) du Parc national du Banco (Pnb) et de la réserve naturelle de Dahliafleur a eu lieu le mardi 27 août 2019. Cette session qui s'est déroulée au sein de la Réserve naturelle de Dahliafleur à Cocody-Abatta a réuni autour du préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi, président des Cgl, des chefs traditionnels et des représentants des populations riveraines des deux sites cités plus haut, le secrétaire général de la préfecture, des responsables de l'Office ivoirien des parcs et réserves de Côte d'Ivoire (Oipr), des représentants du district d'Abidjan et de mairies.

Autorités préfectorales, responsables de l'Oipr, représentants de mairie et Ong ont pris part à la deuxième réunion-bilan de l'année. (Ph. DR)

Au terme des échanges qui ont suivi la présentation du bilan des activités du premier trimestre 2019 par les responsables de l'Oipr, à savoir le colonel Hillihase Bakayoko, directeur de la zone Sud de l'Oipr, les Lt-col Zréon Michel et Coulibaly Fousséni, respectivement chef-secteur de la réserve de Dahliafleur et du parc du Banco, les intervenants ont souligné la nécessité d'exhorter les populations en générale, et les riverains en particulier, à accompagner l'Oipr dans sa mission de préservation de l'environnement au travers de la gestion des parcs et réserves de Côte d'Ivoire. «*Au nom des populations, je voudrais vous dire merci pour tout le travail abattu. Continuez sans flêchir*», a lancé la représentante des femmes. «*Il faut que les populations accompagnent l'Oipr dans la conservation des parcs et réserves pour les générations futures*», a dit le responsable de l'Ong Vision verte. «*Je voudrais dire aux chefs traditionnels, à la société civile, aux Ong que nous devons tous appuyer l'Oipr pour une bonne gestion des parcs et réserves. Nous devons poursuivre la sensibilisation et impliquer toutes les mairies dans ce processus*», a souligné le représentant de la mairie d'Attécoubé. Non sans déplorer les absences répétées de la mairie d'Abobo aux réunions des Cgl. Sur ce point, le secrétaire général (Sg) de la préfecture d'Abidjan, Kakou André Martin Brou, a indiqué qu'il entend tout mettre en œuvre pour savoir les raisons de cette absence répétées et faire en sorte que la commune du maire Hamed Bakayoko prenne toute sa place dans les Cgl. «*L'Oipr travail, pour le bien être des populations. C'est pourquoi toutes les mairies doivent s'impliquer dans le processus. Car sans leur adhésion, rien ne réussira*», a dit de son côté le colonel Ouattara Dramane Kassoum, directeur administratif et des ressources humaines (Darh), représentant le Col Tondossama Adama, Dg de l'Oipr à cette session.

A l'ouverture de la réunion, le préfet Vincent Toh Bi a salué la tenue de cette rencontre qui vise aussi à sensibiliser les populations, au travers des représentants de village, sur les diverses agressions qui mettent en péril les aires protégés de Côte d'Ivoire. Dans son intervention, le colonel Hillihase Bakayoko a indiqué qu'après la sensibilisation, ce sera la phase de la répression. «*Quand on va commencer à faire la répression, que les gens ne nous disent pas qu'ils n'ont pas été informés. Présentement, nous faisons la sensibilisation*», a-t-il fait remarquer.

Les Cgl, faut-il le rappeler, sont des plateformes de collaboration entre les autorités administratives et territoriales locales, les gestionnaires, ainsi que les acteurs des zones périphériques de ces aires protégées.

H.OULAÏ

OBSÈQUES D'ARAFAT DJ / VEILLÉE ARTISTIQUE, LEVÉE DE CORPS ET INHUMATION

Des révélations importantes sur le programme détaillé et le dispositif sécuritaire

Les précisions sur le plan de circulation adopté

L'itinéraire choisi pour se rendre au cimetière de Williamsville

Les dernières informations sur l'organisation pratique des obsèques de Houon Ange Didier dit Dj Arafat qui auront lieu aujourd'hui vendredi 30 et demain samedi 31 août 2019, sont connues. Hier jeudi 29 août, le comité d'organisation chargé de ces événements a fait des révélations et livré des détails importants via sa plate-forme numérique dénommée «*Digital obsèques Arafat*». Le programme détaillé des obsèques, le dispositif sécuritaire mis en place, le plan circulation adopté, et l'itinéraire choisi pour se rendre au cimetière d'Adjamé-Williamsville ont été dévoilés. Une source proche du dossier, jointe par téléphone hier, nous a confié qu'un gros dispositif sécuritaire comprenant la police, la gendarmerie et l'armée, a été mis en place pour la sécurisation des obsèques du roi du Coupé décalé.

Les obsèques d'Arafat Dj réuniront des dizaines de milliers de personnes, dont des personnalités du show-biz, des stars de la musique, et des autorités politiques et administratives. (PH. DR)

PROGRAMME. Le stade Félix Houphouët-Boigny alias "*Félicia*" d'Abidjan-Plateau accueillera la grande veillée artistique et la levée de corps d'Arafat Dj prévues aujourd'hui 30 et demain 31 août 2019. Il s'ouvrira ce vendredi à 6h pour les forces de défense et de sécurité ainsi que les membres du comité d'organisation. L'ouverture des portes au grand public se fera à 10h. Le début des animations et prestations d'artistes est prévu pour 16h. La série des témoignages, allocutions, et prières commencera à partir de minuit. Dès 4h du matin, samedi 31 août, ce sera l'arrivée du cercueil au "Félicia", suivie à 6h de la levée de corps, puis du départ en direction du cimetière d'Adjamé-Williamsville pour l'inhumation du Daishikan.

PLAN DE CIRCULATION. Pour la zone nord, les véhicules venant de la commune de Cocody, 3 possibilités sont prévues ce vendredi 30 août. Première possibilité afin d'accéder à l'intérieur de la commune du Plateau, ils devront suivre l'itinéraire: Cocody- Corniche-Pisam-pont viaduc-mis-ancienne Ppa-Commandement supérieur-bibliothèque nationale. La seconde possibilité offerte, c'est l'itinéraire: Carrefour de la vie-pont du lycée technique-boulevard lagunaire- Indenié- Gspm -Reboul 13-cité policière du plateau ou mairie d'Adjamé. La dernière possibilité est la suivante : Lycée technique-Rocade-Indenié-Gspm-Reboul 13-cité policière du plateau ou mairie d'Adjamé.

Les automobilistes venant de la commune d'Abobo ont, quant à eux, 2 possibilités. Pour la première possibilité il faut suivre l'itinéraire: boulevard lagunaire-Indenié- Gspm -Reboul 13-cité policière du plateau ou mairie d'Adjamé, pour accéder à l'intérieur du Plateau. Dans le deuxième cas, les véhicules doivent plutôt suivre celui-ci: Gare nord-pharmacie Agban-boulevard de la paix-cercle des rails-marie du plateau-hôpital des fonctionnaires.

Les véhicules venant de Yopougon ont également 2 possibilités. La première est la suivante : voie express-Inci béton-boulevard de la paix-cercle des rails-marie du plateau-hôpital des fonctionnaires, pour avoir accès à l'intérieur du Plateau. Dans le cas de la seconde, les automobilistes doivent suivre l'itinéraire : voie express-pont ferraille-Agban-monument des martyrs-carrefour Indenié-Gspm-Reboul 13-cité policière du plateau ou mairie d'Adjamé.

ZONE SUD. S'agissant de la zone sud, les deux ponts sont ouverts à la circulation pour permettre aux véhicules d'accéder au Plateau. Ceux venant du pont Degaule auront doivent respecter l'itinéraire: boulevard lagunaire-pont Chardy-Aip-pyramide-Mugefci-hôtel du district-collège moderne du Plateau-hôpital des fonctionnaires. Les véhicules venant du pont Felix Houphouët-Boigny ont la possibilité d'accéder au Plateau en suivant le trajet : place de la République-Direction générale de la police nationale-Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgci)-hôtel du district-jardin public-collège moderne du plateau-hôpital des fonctionnaires.

Selon les explications données dans un document dont l'inter a reçu copie hier jeudi 29 août, «*ce plan de circulation permettra d'isoler le stade Felix Houphouët-Boigny, lieu des cérémonies funéraires d'Arafat Dj. Et le boulevard lagunaire sera fermé à la circulation dans le sens Adjamé-plateau à partir du pont de l'Indenié*».

Samedi. Demain samedi 31 aout, le boulevard lagunaire sera également fermé à la circulation depuis la voie express de Yopougon à Adjamé, à partir du pont ferraille jusqu'au pont Degaule. «*Ainsi, les véhicules venant de Yopougon seront déviés depuis «Inci béton» par le sanctuaire marial sur le boulevard de la paix pour accéder à la zone sud. Ceux venant d'Abobo seront déviés vers la gare nord pour accéder à la zone sud*», a indiqué la note.

Les automobilistes en provenance de la zone sud seront, aux, déviés sur le pont Félix Houphouët-Boigny, pour avoir accès à la zone nord en passant par l'intérieur de la commune du Plateau ou par le boulevard de la paix. «*Toutes les voies débouchant sur le lagunaire seront aussi fermées à la circulation, y compris le boulevard lagunaire pour le cimetière de Williamsville, en passant par le carrefour Djoni Kobenan*», a-t-on ajouté.

Eddy BIBI

ECHOS DES ...OBSÈQUES ...

Par Eddy BIBI

Safarel Obiang interdit d'assister aux obsèques

L'une des grosses pointures du Coupé décalé, Safarel Obiang a été interdit d'assister aux obsèques d'Arafat Dj qui auront lieu aujourd'hui vendredi 30 et demain samedi 31 août 2019 à Abidjan. «*Je ne serai pas présent au stade pour le dernier hommage à Dj Arafat*», a écrit l'artiste sur sa page officielle Facebook. Modeste Kanon, chargé de communication du président du comité d'organisation des obsèques, a confirmé l'information, hier jeudi 29 août. «*Oui, l'information est exact. Car, après toutes les séances de travail avec la haute hiérarchie de forces sécuritaires, vu que cet événement réunira des gens avec tout genre de sentiments et d'émotions, dans le souci d'éviter des dérapages, il nous a été sommé de prendre toutes nos dispositions pour prévenir un certain nombre d'artistes*», a-t-il expliqué.

La voie du cimetière reçoit une couche de bitume

Dans le cadre des obsèques de Dj Arafat, la voie menant au cimetière de Williamsville a connu quelques travaux. Le bitume a été renouvelé. Tous les nids de poules et autres crevasses ont disparu. Une bonne couche de bitume a été appliquée avec soin. Et ce, jusque dans le cimetière. Le renouvellement du bitume permettra aux nombreuses personnalités et autres stars de la musique ivoirienne et africaine d'accompagner dignement le roi du coupé-décalé à sa dernière demeure.

Retransmission en direct de la veillée artistique

La grande veillée artistique d'Arafat Dj qui aura lieu aujourd'hui vendredi 30 août 2019, sera diffusée sur des grands écrans, pour les personnes qui ne pourront pas effectuer le déplacement stade "Félicia", à Abidjan-Plateau. Plusieurs sites de la ville d'Abidjan ont été sélectionnés pour cela : Koumassi, place Inch'Allah, Cocody, complexe d'Angré, Yopougon, place Ficgayo, et Abobo-Sogbelia.

Les artistes déjà arrivés sur les bords de la lagune Ebrié

Plusieurs grands noms de la musique africaine sont arrivés, depuis hier jeudi 29 août 2019, sur les bords de la lagune Ebrié à Abidjan. Au nombre de ceux-ci, figurent en premières loges Bill Clinton, J. Martins, Fally Ipupa, Roga Roga et Dadju, Koffi Olomidé qui seront présents à la grande veillée artistique, aujourd'hui vendredi 30 août, au stade Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan-Plateau.

Les dons de plusieurs millions de fcfa continuent

La famille d'Arafat Dj décédé le lundi 12 août 2019, suite à un accident de circulation, continue de recevoir plusieurs dons d'autorités administratives et politiques, de personnalités du show-biz, d'artistes et de footballeurs internationaux, entre autres. Parmi les dons reçus, des diraines de millions de fcfa. Mercredi 28 août 2019, la Première dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara a fait un don de 5 millions de fcfa à la famille de Dj Arafat. Le groupe Trace a aussi offert, ce même jour, un don de 5 millions de fcfa à la famille du Daishikan. Le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Emploi des jeunes, et du Service civique, Mamadou Touré, a également donné 1 million de fcfa à la famille. Pour sa part, Edgar Houphouët, responsable de la commission Logement, au nom de quelques propriétaires de boites de nuit, a remis 1 million de fcfa, à la famille d'Arafat Dj, dans cette même journée du mercredi 28 août 2019.

Les membres du comité d'organisation ont mis la main à la poche

Le comité d'organisation des obsèques d'Arafat Dj a mis la main à la poche pour réaliser la tâche qui lui a été assignée. L'un de ses membres, Arnaud Jaguar, également manager du Daishikan, a fait savoir, hier jeudi 29 août 2019, que «*chaque membre du comité d'organisation s'est acquitté de la somme de 300.000 Fcfa comme contribution pour démarrer les dépenses relatives aux obsèques de Dj Arafat*».

Journée nationale de la solidarité 2019

23 personnalités décorées dans l'Ordre du mérite de la solidarité

La célébration a eu lieu au Lycée classique d'Abidjan, en présence de la ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Mariatou Koné.

C'est dans une ambiance festive, avec hymne national, chants, danses, humour, qu'a eu lieu, hier, aux environs de 10h, au Lycée classique d'Abidjan, la 12e édition de la journée nationale de la solidarité. En présence d'une population de Cocody fortement mobilisée pour la circonstance. Avec à leur tête le maire Jean -Marc Yacé. Mais également celui d'Adjamé, Farikou Soumahoro, des ambassadeurs et des chefs de mission diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire. L'ambassadeur Georges Ouégnin et son épouse, ainsi que le député de la commune, Yasmina Ouégnin y étaient aussi.

La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a profité de l'évènement pour rappeler la longue et solide chaîne de solidarité qui s'est développée spontanément lors des événements malheureux survenus sur le territoire national. Particulièrement dans la commune de Cocody, du fait des pluies diluviennes de 2018. Au nom du Gouvernement et des victimes, elle a remercié les donateurs, notamment les agences du Système des nations unies, les Représentations diplomatiques, les Ong nationales et internationales, les entreprises du secteur privé et les personnes de bonne volonté qui y ont participé.

En signe de reconnaissance pour de tels actes, elle a, au nom du Président de la République Alassane Ouattara, procédé à la décoration et à l'élévation dans l'ordre du mérite de la solidarité, 23 personnalités. Elles ont été honorées pour leur contribution effective à l'effort de solidarité agissante en Côte d'Ivoire.

Ces personnalités ont été honorées pour leur contribution à la solidarité en Côte d'Ivoire. (PHOTO : JOSÉPHINE KOUADIO).

Au nombre des nominés, on compte 6 commandeurs : Coulibaly Daouda, Dg de la Sib, Dénis Charles Kouassi, Directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), Kili Fiacre, Directeur général de l'Office national de la protection civile (Onpc), Yasmina Frédérique Lucienne Ouégnin, député de Cocody. Et Soumahoro Farikou, maire d'Adjamé. 9 officiers ont été également honorés, dont Mme Nadina Sangaré, directrice pays de la fondation *Children of africa* et Toh Bi Irié Vincent, préfet d'Abidjan ; ainsi que 8 chevaliers, parmi lesquels le jeune sauveteur, Sorgho Abdul Nasr (11ans), qui a sauvé des écoliers des eaux de ruissellement. Le porte-parole des récipiendaires, Daouda Coulibaly, Dg de la Société ivoirienne de banque, a souhaité que cette solidarité soit encore plus forte aujourd'hui afin d'éviter une nouvelle crise dans l'avenir.

Incitation au partage

Instituée en 2007, la célébration de la Journée nationale de la solidarité invite, chaque année, à magnifier la solidarité et à l'intégrer comme une valeur essentielle du vivre ensemble. *« La culture de la solidarité, qui nous incite au partage avec les autres, surtout avec les plus démunis, les plus vulnérables ou les personnes en situation de détresse, permet de sauver souvent l'essentiel qui est la vie »* ; a dit la ministre. Qui estime, qu'être en vie permet d'espérer et d'envisager que demain peut être meilleur. Aussi, a-t-elle expliqué que le Président de la République, Alassane Ouattara, a fait de la solidarité l'une des valeurs sur lesquelles reposent la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités sociales. *« Le Programme Social du Gouvernement (PS GOUV), d'un montant de 727,5 Milliards de francs CFA, est une traduction de cette volonté d'inclusion économique et sociale, condition d'un épanouissement individuel et collectif »*.

DJ Arafat, un champion de la solidarité

Au début de la célébration de cette journée qui avait pour thème : *« La solidarité, une valeur citoyenne pour une Côte d'Ivoire paisible »*, la ministre de la Solidarité et de la lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a fait observer une minute de silence, pour tous les disparus, et particulièrement pour Houon Ange Didier, dit DJ Arafat, qui était, selon elle, à sa façon, *« un champion de la solidarité pour toutes les actions qu'il menait, avec les enfants de la rue, mais surtout, en tant qu'artiste, il était un pont entre la jeunesse, les hommes, les femmes de Côte d'Ivoire, mais également d'autres pays, sans distinction d' ethnie, de races, de religions, de politiques »* ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Une valeur propre à la Côte d'Ivoire

A l'occasion de la douzième édition de la journée nationale de la solidarité qui a eu lieu hier, au Lycée classique à Cocody, le maire de la commune, Jean Marc Yacé, a soutenu que la solidarité est une valeur propre à la vie en Côte d'Ivoire. Une vie qui confère aux habitants de ce pays, a-t-il estimé, une très grande dignité. Le premier magistrat de cette cité a souhaité que cette valeur ne soit sacrifiée sur l'autel d'intérêts politiques, ethniques ou religieux.

Aussi, a-t-il insisté pour que les Ivoiriens et les hôtes de ce pays soient, où qu'ils se trouvent, des artisans passionnés de paix, de tolérance et d'amour.

« Si Dieu, qui est notre Père, nous a créés libres et si différents, c'est bien parce que nos diversités sont une grâce qu'il nous appelle à préserver, si nous voulons être une véritable nation. Point n'est donc besoin de nous laisser assujettir par la haine, le tribalisme et le rejet de l'autre, sans qui, l'existence elle-même serait morose et insipide. Nos mains, quoique différentes, doivent apprendre à se serrer sans hypocrisie, ni malice », a souligné Jean Marc Yacé. Il a profité de l'occasion pour saluer les nombreux efforts entrepris par le Gouvernement ivoirien, afin que soient réduites les nombreuses disparités sociales au sein des populations. Le premier magistrat de la commune de Cocody a, par ailleurs, félicité la ministre Mariatou Koné pour son leadership, mais également pour le choix de sa commune. Il considère cet acte comme l'expression d'une très grande marque d'attention et de considération ; eu égard à la tragédie que Cocody a connue, suite aux récentes inondations. Il a rappelé, à cet effet, que la rudesse des moments traversés n'a pas eu raison de l'humanisme et étiolé le civisme, le sens de la solidarité fraternelle dans la commune ■

M-A DJIDJÉ

Assassinat du gendarme à Yopougon

Six individus mis aux arrêts

A la suite du meurtre du Maréchal des logis (Mdl) Tiékou Koua Anderson dit Sony, une enquête a été diligentée par la section criminelle de la gendarmerie nationale. Les recherches se poursuivent. A la date du mercredi 28 août, six personnes ont été mises aux arrêts. L'information a été révélée par les enquêteurs à l'occasion d'une visite du commissaire du gouvernement, Ange Kessi, sur les lieux du drame à Yopougon-Sococi (Lavage), accompagné d'une forte délégation, ce même mercredi, rapporte le tribunal militaire d'Abidjan dans une note d'information, sans plus de détails.

Le Mdl Anderson Tiékou Koua a été arraché à l'affection des siens dimanche dernier. (PHOTO : DR).

En présence de tous les enquêteurs en charge du dossier, le commissaire a, par la suite, eu une séance de travail avec le procureur de Yopougon qui dirige l'enquête. Après ces échanges, Ange Kessi s'est voulu clair : *« La ligne rouge est franchie et il y a lieu de prendre les sanctions à la mesure du choc car ce n'est pas la première fois que nos frères gendarmes, militaires, policiers tombent sous les balles de malfaisants. De Sinfra à Ferké, en passant par Bouna, Bondoukou, Méagui..., la liste est un peu longue »*. Et de poursuivre : *« Nous ne les oublions pas et justice sera rendue»*.

Le contre-amiral Ange Kessi s'est ensuite rendu au domicile du défunt pour apporter sa compassion et présenter ses condoléances à la famille éplorée. *« Cette visite du commissaire du gouvernement nous réconforte énormément, d'autant plus que nous ne nous y attendions pas de la part d'une autorité aussi importante. Cela prouve que l'État partage notre douleur et nous soutient dans cette terrible épreuve. Nous remercions le Président de la République à travers votre présence »*, a déclaré la famille.

Le Mdl Anderson Tiékou a été arraché à l'affection des siens le dimanche 25 août, alors qu'il essayait de mettre fin à une bagarre entre deux groupes de syndicats de transporteurs. Rappelons qu'il était en service à l'état-major de la compagnie d'Abengourou ■

EDOUARD KOUDOU